

Programme de formation AIPR Concepteur Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Mixte mobile learning et présentiel

Objectifs

Savoir intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux afin de prévenir les dommages aux réseaux, la protectior des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services

Prérequis

Reconnaissance d'un niveau de français (B2). Se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen.

Le public visé

L'AIPR Concepteur s'adresse à toutes personnes assurant l'encadrement des opérations, sous la direction du responsable du projet. Il s'adresse notamment à toute personne devant rédiger un cahier des charges, répondre à un appel d'offre en analysant les points sensibles de l'intervention à proximité des réseaux.

Les objectifs pédagogiques

- · Maîtriser les règles de prévention des risque de l'AIPR.
- Rapprocher la réglementation de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR.
- · Pouvoir lire les plans, faire les DT, les investigations complémentaires.
- · Adapter le projet et réagir sur les écarts, identifier les zones à sonder et celles à terrasser avec précaution.
- **Préparer** la réussite de l'examen sous forme de Questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) AIPR Concepteur sur le site du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Notre méthode pédagogique

Une méthode pédagogique innovante

Partie théorique :

- · Un parcours de formation clair : des modules, découpés en chapitre, pour un apprentissage précis et efficace.
- · Pour chaque chapitre, vous consultez la fiche «L'essentiel» puis répondez à des questions pour vous approprier les connaissances.
- · Une pédagogie inversée : des «Bon à savoir» pour chaque question, pour aller plus loin et être incollable.
- · Un Quiz Final pour chaque module pour verrouiller vos acquis. Direction : la réussite !

Des modalités d'accès personnalisées

5h d'apprentissage théorique sur l'application mobile Marmelade. **1h d'examen** au sein de nos locaux ou dans un centre partenaire. L'accès à votre formation est de 30 jours ouvrables à partir de la première connexion.



Le déroulé de la formation

Pendant la formation

Accompagnement et assistance technique et pédagogique par notre équipe dédiée pour vous mener vers la réussite.

Un parcours qui s'adapte à vous et vos connaissances. Notre équipe dédiée joignable de 8h à 20h pour répondre à toutes vos questions.



Un contrôle des connaissances en continu

Partie théorique: Validation de chaque module grâce à un quiz final en atteignant un score de 85%.

Examen: QCM sur le site du Ministère de la Transition

Écologique et Solidaire.

Résultats attendus de la formation

À l'issu de l'examen, une attestation de réussite ou d'échec sera remise à chaque candidat concerné et un duplicata envoyé à son employeur.

Support pédagogique remis à l'apprenant.

CERFA vierge transmis à l'employeur.

Après la formation

Appréciation de votre formation vous permettant de prendre conscience des compétences que vous avez développées.

Puis appréciation de l'impact de votre formation dans votre quotidien professionnel.

Un recyclage des compétences et connaissances est conseillé tous les 5 ans.

Le programme de la formation

1. Connaître les enjeux de la réglementation anti-endommagement

Présentation AIPR

Les conditions de délivrance et de l'examen

2. Connaître le rôle, les missions et les responsabilités des acteurs

Les différents acteurs et leurs rôles

Les domaines d'application

3. Appliquer les règles de prévention selon les types de travaux

Le formulaire DT-DICT

Le régime général

Le régime accéléré

Le régime simultané

Les interventions différées

4. Connaître le contexte règlementaire

La DICT - Généralités

Le dossier de consultation

Les clauses techniques et financières

5. Savoir préparer son intervention

La localisation des réseaux

La lecture des plans et nomenclatures

La cartographie

La lecture des indices et affleurants

Les règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

6. Adapter sa méthode de travail aux risques

Les grillages avertisseurs

Le piquetage et marquages au sol

Les travaux sans tranchée

7. Travailler en sécurité à proximité de réseaux

Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les bonnes pratiques sur chantiers

8. Savoir agir en cas d'accident

La règle des 4A

La procédure d'arrêt de travaux

Les informations pratiques

Les modalités d'inscription

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé.

Accès à l'application envoyé automatiquement dès la fin de votre inscription.

L'accessibilité

Marmelade est sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous et nous définirons ensemble l'aménagement le plus adapté pour vous garantir une formation de qualité : louise@marmelade-app.fr.

Un encadrement personnalisé

Formateur qualifié et compétent possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation. Encadrement de l'examen par un membre de l'équipe Marmelade ou d'un centre d'examen partenaire.

0176411021 contrats@marmelade-app.fr

Marmelade a obtenu en date du 06/08/2020 la certification du référentiel national des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article I. 6351-1 du Code du Travail au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : Actions de formation. Centre d'examen AIPR.

Marmelade SAS - SIRET 83140399300023
Déclaration d'activité de formation N°11755872175
(Région Île-de-France).

N° TVA intracommunautaire : FR66831403993.